

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Périgueux (24000)

## Réponses de Antoine Audi, au nom de la liste « J'AIME PERIGUEUX »

– le 05/03/2020 à 13:03 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La Ville de Périgueux a mis en place de manière volontariste et concertée le Plan global de déplacement voté à l'unanimité au GDPX

#### Action n°2 : je suis indécis·e

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Un adjoint sera en charge des mobilités dans ma nouvelle équipe et le Comité Vélo se réunit déjà.

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.  
(former les agents territoriaux)

Plusieurs vélos de service sont déjà à la disposition des agents

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue Victor Hugo
- avenue Pompidou
- rue Wilson
- rond-point des Poissons.

Les quatre axes évoqués sont des axes majeurs et ne relèvent pas toutes de la solution que vous évoquez.

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

Work in progress

#### Action n°6 : je ne m'engage pas

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

Le vélo est un des moyens doux de déplacement, et il a sa place, comme les autres moyens de déplacement dans les réunions de concertation en usage dans les aménagements de quartier. Partager l'espace public.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Poursuite de notre politique volontariste dans ce domaine. Préserver le partage de l'espace public, sans opposer les usagers.

### Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Oui à la zone 30 (à quelques axes majeurs près), et poursuite des aménagements urbains visant à réduire la vitesse.

### Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Au cas par cas.

### Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Largement entamé. Et souhait que les autres communes en fassent autant.

### Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Effort à poursuivre.

### Action n°12 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Notre politique exemplaire pourrait inspirer les chantres démagogues de la gratuité.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

LE PGD le prévoit.

### Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

En cours

### Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

En cours et à développer (mais les box sont laids).

### Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

A étudier au cas par cas.

**Action n°17 : je suis indécis-e**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Work in progress

**Action n°18 : je m'engage**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

AU PEM ?

**Action n°19 : je m'engage**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*(pérenniser et étendre le Chèque VAE)*

J'ai beaucoup oeuvré en ce domaine en insistant particulièrement sur le Centre hospitalier

**Action n°20 : je m'engage**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*(pérenniser et développer Péri-vélo)*

pérenniser et développer Péri-vélo

**Action n°21 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

OUI.

**Action n°22 : je m'engage**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Mais la mobilité est une compétence de l'agglo !

**Promouvoir une culture vélo****Action n°23 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

En cours avec vous.

**Action n°24 : je m'engage**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Péri Vélo

**Action n°25 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Elles existent déjà.

**Action n°26 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Oui et non. Un peu démago quand même.

**Action n°27 : je ne m'engage pas**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Un peu utopique.

**Action n°28 : je ne m'engage pas**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Peu adapté.

**Action n°29 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

C'est dans mon programme.

**Action n°30 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture".

*(au niveau communal ou intercommunal)*

A tester.

**Action n°31 : je m'engage**

Créer une "fête du vélo".

*(au niveau communal ou intercommunal)*

A tester

**Action n°32 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

2019 : 1200 PV pour stationnement sur trottoirs / 2290 sur livraisons / 3111 sur stationnements gênants.

**Action n°33 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Coordonner cette action de communication au niveau de l'agglo dès que les communes périurbaines de Périgueux auront commencé leurs actions dans ce domaine.

**Commentaires généraux**

La prise de conscience collective sur les sujets environnementaux doit impérativement inspirer les acteurs publics dans des actions concrètes d'aménagements urbains visant à mieux partager l'espace public et l'émergence des modes de déplacement doux dont le vélo.

Durant le mandat 2014-2020, mes élus et moi avons mené une politique volontariste exemplaire. Elle mérite d'être poursuivie dans le cadre d'un dialogue vertueux entre élus et associations, avec l'envie partagée de convaincre sans contraindre, mais sans jamais renoncer.